



Règlement du championnat interne

Assurances

Tous les coureurs doivent être assurés personnellement contre les accidents.

Epreuves sportives

Le championnat se déroule sur 3 épreuves : l'épreuve technique, la course d'endurance, la course d'orientation.

L'épreuve technique comprend en général 3 disciplines. Par exemple : lancé de la petite balle, saut en longueur et hockey solo.

Attribution des points

Chaque épreuve donne droit au nombre de points donné par le tableau suivant.

1er	50 pts	6ème	31 pts	11 ^{ème}	25 pts
2ème	45 pts	7ème	29 pts	12 ^{ème}	24 pts
3ème	40 pts	8ème	28 pts	etc.	
4ème	37 pts	9ème	27 pts	n ^{ème}	36-n pts
5ème	34 pts	10ème	26 pts		

Si certains coureurs (par ex. des vétérans) participent sans faire la course complète, ils seront tout de même classés, mais en dernier et au mieux 26^{ème}. Il feront donc au mieux 10 points.

Total des points

Le total des points est obtenu en additionnant les points des deux meilleures épreuves et l'âge du concurrent.

Exemple : âge 43 ans, 1^{ère} course : 50 pts
 2^{ème} course : 40 pts
 3^{ème} course : 29 pts total : 50 + 40 + 43 = 133 pts

Classement

Est sacré champion de la Sportive le concurrent qui a gagné les 3 épreuves, sinon celui qui a le plus haut total de points. La suite du classement est établie selon le total de points.

En cas d'égalité des points, on avantagera, dans l'ordre :

- le meilleur classement dans l'une des épreuves
- le plus âgé

Coupe

La coupe est remise au champion. Elle doit être gagnée 3 fois en 5 ans pour être conservée.